



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 11 FEVRIER 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Claudine DIEL-GETTO , Alain SENESSE, Rémi BELBEZE, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, André FALCOU, Carmen LUZ, .

Absents excusés : Mme Nathalie ROBERT (procuration Bérangère DUCLOS), M. Sébastien GOMARIZ (procuration François GONZALEZ).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Christine ARDOUIN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Approbation du compte-rendu du 17 décembre 2020.**

Le compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

■ **Contrats Mme Sarah BARBE et M. Joris LORIOT.**

Les contrats à durée déterminée de Mme BARBE et de M. LORIOT arrivant à échéance à la fin du mois de février 2021, Monsieur le Maire propose de les renouveler pour une durée de 6 mois.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Rémunération contractuels.**

Monsieur le Maire propose que les contractuels recrutés en CDD à l'occasion de remplacement d'agents titulaires en congé de maladie, en accident travail, en congé annuel ou à l'occasion d'accroissement temporaire d'activité soient rémunérés sur la base de l'échelle C1 des grades d'emploi d'adjoint technique, d'adjoint d'animation, d'adjoint administratif.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Location appartement au-dessus de l'école.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de M. Florian BRINGUIER de louer l'appartement situé au-dessus de l'école, 8 bis place F. Mitterrand, à compter du 1er mars 2021. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer cette demande et précise que le montant mensuel de la location est de 367,41 €.

Approuvé par 14 voix pour et une abstention.

■ **Création d'une régie d'avances—dépenses —.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une régie d'avances —dépenses— peut être créée afin de pouvoir effectuer des achats de petites fournitures sur internet.

Il propose que le régisseur de cette régie d'avances soit Mme Christine GETTO. Secrétaire de mairie.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Convention prêt mini bus Carcassonne Agglo.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de renouveler pour l'année 2021 la convention de prêt du mini bus à Carcassonne Agglo pour le transport de la section « ados » de Barbaira les mercredis et vacances scolaires.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Plan Communal de Sauvegarde.**

Le Plan Communal de Sauvegarde élaboré avec l'aide de la société PREDICT ayant été remis à la commune par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières et réactualisé par les coordonnées des nouveaux élus, il est nécessaire de l'approuver.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 11 février 2021.

Le Maire

J. FABRE.





COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 25 MARS 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, Carmen LUZ.

Absents excusés : M. Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ) , Mme Céline ROMAN (procuration B. DUCLOS).

Absent non excusé : M. André FALCOU.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Christine ARDOUIN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Compte de Gestion 2020 :**

Rappel à l'Assemblée que le compte de Gestion dressé par la Responsable du Trésor Public constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Considérant que les opérations de recettes et dépenses paraissent régulières et justifiées, Monsieur le Maire propose d'approuver le Compte de Gestion exercice 2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Compte Administratif 2020 :**

Résultats cumulés 2019/2020 :

- Section fonctionnement : excédent de 539 649.28 €
- Section d'investissement : déficit de 160 221.65 €

Après la présentation du Compte Administratif, Monsieur le Maire quitte la salle pour ne pas prendre part au vote.

Considérant que ces résultats sont en concordance avec ceux du Compte de Gestion, Madame Bérangère DUCLOS propose à l'assemblée d'approuver le Compte Administratif.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Affectation des résultats 2020 :**

Considérant :

- les résultats 2020 des sections de fonctionnement et investissement
- les résultats cumulés 2019/2020
- le besoin de financement des restes à réaliser 2020

Monsieur le Maire propose pour le budget 2021 une affectation en réserve en investissement de 207 121.21 € et un report de fonctionnement en recette de 332 558.04 €.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrats à Durée Déterminée**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée

- qu'il est nécessaire de prolonger les contrats à durée déterminée de Mmes Elodie GIRARDEAU, Manon MILOCHE et Sandrine ALQUIER, services scolaire et périscolaire.
- et qu'il est nécessaire d'embaucher en contrat à durée déterminée M. Frédéric WOSNIAK, service technique.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Adhésion service mutualisé Carcassonne Agglo Application du Droit des Sols.**

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention avec Carcassonne Agglo pour l'instruction des dossiers du Droit des Sols (permis de construire, déclaration de travaux, CU ...) pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2026.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 25 mars 2021.

Le Maire,

J. FABRE.



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 15 AVRIL 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Rémi BELBEZE, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, Carmen LUZ.

Absents excusés : M. André FALCOU (procuration B.DUCLOS).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Céline ROMAN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Taux d'imposition des taxes directes locales 2021 :**

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 établi par les Services Fiscaux, conformément à la refonte de la fiscalité directe locale (suppression de la Taxe d'Habitation pour les résidences principales ; transfert du taux départemental 2020 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties).

Il propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales (Foncier Bâti et Non Bâti).

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Budget Primitif 2021 :**

Monsieur le Maire propose d'approuver le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section de Fonctionnement à 1 239 915,04 € et en section d'Investissement à 778 194,24 €.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Subventions associations 2021 :**

Monsieur le Maire, président d'honneur de plusieurs associations, Monsieur Rémi BELBEZE, président des Petits Cartables et M. Sébastien GOMARIZ, président du Scion Barbairanais Flouréen, ayant quitté la salle pour ne pas prendre part au vote,

Madame Bérangère DUCLOS, adjointe au maire, donne lecture des propositions de subventions aux associations pour l'année 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 15 avril 2021.

Le Maire,
J. FABRE.





COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 03 juin 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Rémi BELBEZE, Céline ROMAN, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, Carmen LUZ.

Absents excusés : Mme Geneviève TAILLEFER (procuration Marie-Christine ARDOUIN), M. Tommy TOLEDO (procuration Jacques FABRE), M. André FALCOU (procuration B.DUCLOS).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Céline ROMAN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) France Relance 2021 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une aide sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle France Relance 2021 d'un montant de 8 995.00 € pour les travaux de rénovation énergétique de l'école (montant travaux HT 11 244.00 €). Il convient de modifier le plan de financement en conséquence.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Demande de subvention Agence Nationale du Sport (ANS) :**

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour les travaux d'aménagement d'un pumptrack.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Création d'un poste d'adjoint technique :**

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique pour pallier au départ à la retraite d'un agent du service technique, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique, permanent à temps complet, 35h hebdomadaire, au 1er septembre 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Subvention 2021 Comité d'animation :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'octroyer une subvention de 4 000.00 € au comité d'animation, association Barbairanaise nouvellement créée qui va organiser les festivités de cet été 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Subvention exceptionnelle 2021 association communale de chasse agréée:**

Suite à la demande de la société de chasse d'une subvention exceptionnelle 2021 pour l'achat d'une débroussailleuse, Monsieur le Maire propose d'octroyer à la dite association la somme de 785.00 euros.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Emplois d'été 2021 :**

Monsieur le Maire propose de renouveler le dispositif emplois d'été en faveur des jeunes étudiants, majeurs, scolarisés, taux horaire du SMIC, deux semaines de travail à 25h hebdo.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Organisation temps scolaire 2021/2022 :**

Après lecture d'un courrier de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la dérogation rythmes scolaires, à savoir l'organisation du temps scolaire sur 8 demies-journées hebdomadaires pour l'année scolaire 2021/2022.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 03 juin 2021.

Le Maire,

J. FABRE.



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Rémi BELBEZE, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, André FALCOU, Carmen LUZ.

Absents excusés : Mrs Sébastien GOMARIZ (procuration Bérangère DUCLOS) et Jean-Sébastien SANDOVAL (procuration François GONZALEZ).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Céline ROMAN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Adoption de la nomenclature M57 / expérimentation Compte Financier Unique (CFU):**

Monsieur le Maire expose que la commune de Barbaira a la possibilité de se porter volontaire pour adopter la nomenclature comptable M57 par anticipation au 1er janvier 2022 et s'inscrire l'expérimentation du CFU pour les comptes 2022. Il demande l'autorisation de signer la convention entre la commune et l'Etat ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrats à durée déterminée :**

Monsieur le Maire propose de renouveler les contrats à durée déterminée de

- Mme Lucie CAVERIVIERE (du 11/07/2021 au 10/03/2022).
- Mme Martine MINUZZO (du 01/07/2021 au 30/09/2021).
- Mme Sandrine ALQUIER (du 07/07/2021 au 31/12/2021).
- M. Frédéric WOSNIAK (du 01/07/2021 au 31/07/2021).

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Adhésion à la charte régionale « Objectif zéro phyto » :**

Mme Bérangère DUCLOS, adjointe au maire, présente à l'assemblée la charte régionale « objectif zéro phyto » proposée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie.

Il est proposé au conseil municipal de s'engager en faveur de la réduction des pesticides, d'adopter le cahier des charges et solliciter l'adhésion de la collectivité à la charte régionale.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 1er juillet 2021.

Le Maire,

J. FABRE.



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérandère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Geneviève TAILLEFER, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT.

Absents excusés : Mmes et Mrs Rémi BELBEZE (procuration J. FABRE), Tommy TOLEDO (procuration A. SENESSE), Céline ROMAN (procuration F. GONZALEZ), André FALCOU (procuration C. DIEL-GETTO), Carmen LUZ (procuration B. DUCLOS).

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Nathalie ROBERT** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **PUMPTRACK :**

Monsieur le Maire remémore à l'assemblée le projet de réalisation d'un pumptrack d'un montant HT inférieur à 100 000€. Il propose au Conseil Municipal que le choix de l'entreprise des travaux soit réalisé conformément à l'article 142 de la loi ASAP qui relève le seuil des marchés publics de travaux sans publicité, ni mise en concurrence préalable jusqu'au 31 décembre 2022 inclus. Deux devis ont été reçus en mairie et examinés par la commission travaux :

- Entreprise COLAS
- Entreprise HURRICANE TRACKS

Le devis de l'entreprise COLAS a été retenu.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **AIRE DE JEUX :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réalisation d'une aire de jeux d'enfants et propose de se prononcer sur le devis établi par l'entreprise PAYSAGES SYNTHESES.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 22 juillet 2021.

Le Maire,

J. FABRE.



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, André FALCOU, Carmen LUZ

Absents excusés : Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ),

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Nathalie ROBERT** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

■ **Demande de financement auprès du Crédit Agricole du Languedoc :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réaliser un emprunt de 100 000 euros pour financer l'achat de la maison Laffont et une partie des travaux du Pumptrack.

Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités.

Proposition de réaliser cet emprunt auprès du Crédit Agricole du Languedoc.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Admission en non-valeur des créances irrécouvrables :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, qu'au vu de l'état transmis par le service comptable de Carcassonne, il est nécessaire d'admettre en non valeur certaines créances qui ne peuvent plus être recouvrées (surendettement et effacement de la dette).

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Conventions utilisation Gymnase de Capendu :**

Monsieur le Maire expose qu'afin de fixer les modalités d'utilisation du gymnase de Capendu par le Hand Ball Club Barbaira Alaric, il est nécessaire de signer deux conventions : une entre le Département de l'Aude, la Commune et le Collège de l'Alaric et une entre la Commune et le Hand Ball Club Barbaira Alaric.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport :**

Proposition d'adhésion à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport pour une cotisation annuelle pour 2021 fixée à 55 €.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 16 septembre 2021.

Le Maire,

J. FABRE.





COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Geneviève TAILLEFER, Rémi BELBEZE, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, André FALCOU, Carmen LUZ

Absents excusés : Mme Nathalie ROBERT (procuration B. DUCLOS),

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Rémi BELBEZE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

■ **Demande de subvention exercice 2022 :**

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR), de la Région Occitanie/Pyrénées/Méditerranée et du Conseil Départemental de l'Aude pour le projet d'aménagement du cœur du village : abords de l'église, jardin public et les terrasses du Fort

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Gestion des Eaux Pluviales Urbaines :**

Monsieur le Maire informe à l'assemblée, que lors du dernier Conseil communautaire de Carcassonne Agglo, il a été décidé de renouveler du 1er janvier au 31 décembre 2022 la convention de gestion de services relative à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Dénomination de rue au Lotissement Le Bouquet II :**

Pour identifier les adresses des immeubles au lotissement Le Bouquet II, Monsieur le Maire propose la dénomination de la rue : rue du Thym. Il procédera également à la numérotation des immeubles de ce lotissement.

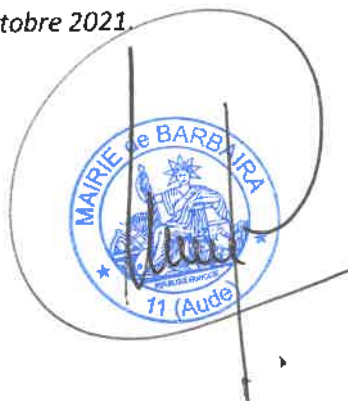
Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 21 octobre 2021.

Le Maire,

J. FABRE.



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 09 décembre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Geneviève TAILLEFER, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, André FALCOU, Carmen LUZ.

Absents excusés : Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ), Tommy TOLEDO (procuration J. FABRE), Céline ROMAN (procuration J.FABRE)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Sébastien GOMARIZ est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

■ Révision du Plan Local d'Urbanisme : Débat Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, monsieur le Maire présente à l'assemblée le PADD qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble du territoire communal concerné.

Il informe l'assemblée que, conformément à l'article 153-12 du code de l'urbanisme, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir débattu et après clôture du débat par M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte des échanges sans vote sur les orientations générales du PADD.

■ Demande de Fonds de Concours FPIC (aide intercommunale aux investissements communaux)2020 et 2021

Monsieur le Maire informe à l'assemblée de la possibilité de demander l'affectation

- FPIC 2020 sur les travaux de rénovation des murs de la salle A. Laborie
- FPIC 2021 sur les travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Vente de la maison dite des Pauvres :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition d'achat de Mme et M. MARCEL Frédéric concernant la maison dite des Pauvres.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Virement de crédits exercice 2021 section Investissement :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée de la nécessité d'effectuer un virement de crédits pour l'exercice 2021 en section d'investissement pour financer le changement de serveur informatique de la mairie.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 09 décembre 2021.

Le Maire,

J. FABRE.

